

N/REF : 16/10/2025 14H58 C:000053 I:02501
V/REF : AC/C30538
V/Email reçu le Jeudi 16/10/2025 a 14H58

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JVE
IMMEUBLE : RES.JULES VERNE -JVE
58, RUE BAUDRI DE BOURGUEIL
33 A 41, RUE MICHEL GERARD
35200 RENNES

Rennes, le 24 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 39 GERARD - MR WAKILLI ABDUL BARI 07 80 52 95 20
LOGEMENT N° 018771, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : RÉPARATION OU REMPLACEMENT ROBINET ÉVIER OU LAVABO

Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : LES MÉLANGEURS ÉVIER ET LAVABO FONCTIONNENT CORRECTEMENT
RESSERAGE DE L'ECROU DU MÉLANGEUR LAVABO
CONTROLE BON ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : MANQUE TETE THERMOSTATIQUE SUR RADIATEUR CUISINE

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 22/10/25 a 11H51 RTALLEUX@AIGUILLON.COM

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 22/10/25 A 11:51 M. R TALLEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				120,00
T.V.A. a 10,00%				12,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>132,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.